

Programme de formation : manager un CREPS dans son nouvel environnement institutionnel

Journée	Objectifs pédagogiques (à rédiger sous la forme « les stagiaires seront capables de... »)	Contenus répondant aux objectifs pédagogiques	Modalité de formation (présentiel, e-learning, classe virtuelle...)	Méthodes pédagogiques
1 ^{er} bloc 1 demi-journée	Rôles et missions d'un établissement Valeurs et éthique appliquée Gouvernance et dialogue social	Elle permettra aux personnels d'encadrement des établissements de concevoir des principes, d'acquérir des connaissances et de développer des compétences en termes de management et de pilotage d'un CREPS en 2020. A partir d'une déclinaison des missions de formation et d'éducation du CREPS définies par le code du sport au sein de l'ensemble des fonctions exercées dans l'établissement, le projet de formation sera centré sur deux objectifs plus opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une charte commune des principes essentiels au management moderne et agile des CREPS dans leur nouvel environnement permettant d'ajouter aux fonctions de chef d'établissement celles de chef d'entreprise publique ; - Partager les expériences à partir de l'analyse de situations professionnelles 		
2 ^{ème} bloc 2 journées	Analyse comparée et modélisation des pratiques managériales des CREPS Management pour une performance durable à partir de la convention tutelles-opérateur et du projet d'établissement Conduite du changement			
3 ^{ème} bloc 2 demi-journées	Décliner la mission de formation et d'éducation du CREPS définie par le code du sport au sein de l'ensemble des fonctions exercées dans l'établissement Elaborer une charte commune des principes essentiels au management moderne et agile des CREPS dans leur nouvel environnement			